TARIFS COMMUNAUX EN VIGUEUR AU 1er SEPTEMBRE 2026

Cimetière - délibération du 16/09/2013

- ***Concessions en pleine terre***

 Dimensions :

 Concession simple …… 2.50 m² (1 m x 2.50 m)

 Concession double …… 5 m² (2 m x 2.50 m)

 Tarifs :

 Pour 30 ans …… 71 € le m² (soit 177.50 € la concession simple et 355 € la double)

 Pour 50 ans …… 102 € le m² (soit 255 € la concession simple et 510 € la double)

- ***Caveaux municipaux***

SIMPLE

- 2 places (2.32 m x 0.95 m x 1.37 m de haut)
 Pour 30 ans : 1 350 € - pour 50 ans : 2 000 €
- 3 places (2.32 m x 0.95 m x 1.97 m de haut)
 Pour 30 ans : 1 900 € - pour 50 ans : 3 000 €)

DOUBLE

- 4 places (2.32 m x 1.66 m x 1.40 m de haut)
 Pour 30 ans : 2 000 € - pour 50 ans : 3 200 €)
- 6 places (2.32 m x 1.66 m x 1.93 m de haut)
 Pour 30 ans : 2 300 € - pour 50 ans : 3 500 €

- ***Columbarium***

 Case de 30 ans : ……500 €

 Renouvellement de la case de 20 ans : 300 €

 Case de 50 ans …… : 800 €

Location de la salle polyvalente

Le week-end, du samedi 10h au dimanche 20h :

- 250 € pour les Mérolains
- 500 € pour les personnes extérieures à Méry
- 600 € de caution

Déneigement

Le tarif pour les lotissements qui ont signé une convention est de 9 € le passage.

Coupe affouagère

50 € par affouagiste.

TARIFS COMMUNAUX EN VIGUEUR AU 1er SEPTEMBRE 2026

Occupation du domaine public pour vente au camion

Tarifs sans électricité :

- à la journée : 30 €
- à l'année, à raison d'une fois par semaine : 150 €

Tarifs avec électricité :

- ½ journée : 50 €
- journée exceptionnelle : 80 €
- à l'année, à raison d'une fois par semaine : 360 €

Services périscolaires – septembre 2026 à juillet 2027

SERVICES	TARIFS EN EUROS POUR L'ANNÉE 2026-2027						
Garderie du matin 7h30/8h30	1.20						
Garderie du midi 11h30/12h30	1.20						
Repas midi + garderie Coût total	P.A.I.	QF 0 à 700	QF 701 à 900	QF 901 à 1200	QF1201 et plus et non renseignés	Enfants extérieurs à la commune	Adultes extérieurs au service
	2.00	4.60	5.00	5.55	6.15	6.95	7.20
1ère heure garderie avec goûter 16h30 à 17h30	2.00						
1ère heure garderie sans goûter PAI 16h30 à 17h30	1.20						
2ème heure garderie 17h30 à 18h30	1.20						

- Nous rappelons qu'en raison du grand nombre d'enfants présents et non-inscrits aux services périscolaires ces dernières années, par souci de sécurité d'encadrement :
Une majoration de 5 € est appliquée en sus du coût de l'heure entamée, et ce par service et par famille.